



ACR

Les Amis des Chemins de Ronde

Journal de l'Association
"Les Amis des
Chemins de Ronde"

Siège social:
Le Lomer
56760 PENESTIN

Directrice de la
publication:
M-A Echard

Le programme
des sorties 2001
est en fin de journal.

février 2001 - 20 f.

Le littoral,

J'y marche,

J'y veille...



Ile d'Olonne-2 juillet 2000-photo M-A Echard

Editorial

Sommaire

2 Les Amis des Chemins de Ronde en Bretagne.

3 Ce qui se dit. Ce qui se fait.

4 La protection des estuaires.

5 Le sentier progresse.
L'urbanisation aussi.

6 Transformation d'un
chantier ostréicole...

7 Morbihan: l'A.G. 2000.

8-9 Finistère; l'A.G. 2000.

10-11 Nouvelles du bord de l'eau.

12 Le Conservatoire du Littoral a 25 ans.

13 Pouvoir marcher.

14 Je marche et j'hésite...

15-16 Sorties mode d'emploi.

17 De nouveaux sentiers.

18-19 Regard sur
nos sorties 2000.

20 L'accueil de Saint Nazaire.

21 La Loire.

22-23 Vapeur sur le Trieux.

Page 24 et couverture 3:

Programme des sorties 2001

Vous noterez quelques changements par rapport aux prévisions du dernier trimestre 2000. Ces dernières sont donc à rejeter.

Quand c'est possible, un rappel paraît dans la presse locale.

Chers amis

Notre action est désormais relayée par le grand public qui connaît la loi et réclame son application là où elle ne l'est pas encore. Se promener en bord de mer est si agréable. La cause des chemins de ronde a trouvé un large écho.

Ainsi dans les départements bretons du Morbihan et du Finistère, grâce à certains élus courageux, grâce à l'administration de l'Équipement, et à ceux qui s'y dévouent, des portions nouvelles de sentiers sont créées chaque année. Et les promeneurs sont invités à redécouvrir des sites qui avaient été accaparés.

Cependant des difficultés inédites surgissent.

On assiste aujourd'hui à une offensive des naturalistes qui voudraient une servitude purement virtuelle. Le droit de passage existerait pour le principe mais il ne serait pas matérialisé. Des promenades de découverte seraient seulement organisées avec l'accord des propriétaires et sous la houlette de spécialistes. Cette formule est intéressante pour les milieux fragiles mais elle ne saurait être généralisée à l'ensemble du littoral ni satisfaire la demande de promenades familiales.

En même temps, d'autres voix mettent en avant l'érosion pour discréditer le passage piéton rendu responsable du recul des falaises. En fait l'érosion, causée par la pluie, le vent, la mer, est un phénomène naturel qui ne doit pas être méconnu. Positionner le sentier en crête de falaise c'est aggraver le processus par les effets de piétinement. Pour protéger la côte, tout en permettant la promenade, il importe de tracer le sentier à une distance de la falaise de l'ordre de 5 à 6 mètres.

La loi a prévu cette possibilité de recul. La difficulté est de la faire admettre aux propriétaires riverains. Pourtant, ceux-ci n'ont pas à se comporter comme les propriétaires et uniques utilisateurs du rivage. Ils détiennent le grand privilège d'avoir sans cesse le spectacle de la mer sous les yeux. Mais ils ne peuvent le confisquer à leur seul bénéfice. Les autres aussi ont le droit de regarder la mer et de se promener là où la nature est si belle !

Des associations telles que la nôtre auront donc encore longtemps un rôle à jouer. Dans un milieu naturel riche, fragile, mobile, et, en même temps, très convoité et très fréquenté, la liberté d'aller et venir est une conquête difficile, contestée, toujours menacée. Il appartient aux Amis des Chemins de Ronde d'assumer la tâche indispensable d'expliquer et justifier son bien-fondé.

Avec tous nos meilleurs vœux de très belles promenades le long de la mer.

M-A Echard

Les Amis des Chemins de Ronde

En Bretagne

ACR Siège national

Maître Pierre Langlais
3, quai de Châteaubriand 35000 RENNES

ACR Finistère

ACR 29, 6, rue de la Vallée 29350 MOËLAN SUR MER
02 98 71 10 56
Contact à QUIMPER: ACR 29, 7 chemin des Eglantines 02 98 95 37 81

Agréée auprès de la Préfecture du Finistère au titre de l'Environnement

ACR Morbihan

ACR 56,
CCP 862 30A
Rennes

ACR 56 Le Lomer 56760 PENESTIN
02 99 90 36 80
Secrétariat: 26, ch des Viviers 56270 PLOËMEUR
02 97 82 92 02

Agréée auprès de la Préfecture du Morbihan au titre de l'Environnement

le Conseil d'Administration:

Marie Armelle ECHARD	Pénestin	Présidente	Daniel BOAS	Lorient
Manose LE GOFF	La Trinité	Vice Présidente	Albert KERGOSIEN	Belz
Henri GIRARD	Baden	Vice Président	Alain KERJEAN	Lorient
Norbert BOURLET	Ploëmeur	Secrétaire	Jacques LAVAL	Vannes
Michèle CRABOT	St Pierre Quiberon	Trésorière	Josette LE GUEN	Sarzeau

Délégués et membres consultants hors C.A:

Marie-Louise BOURLET (Ploëmeur)
Jean-Claude BUSSON (Sarzeau)
Jean-Claude CAUDAN (Ploëmeur-Larmor Plage)
Serge HILLION (Lorient)
Paulette CHAMPION (Lorient)
Michèle DEBAINE (Vannes)
François GOAOC (Plouhinec)
Michèle KERGARAVAT (Vannes)
Joseph LE LU (Arradon)
Robert LEFEVRE (Etel)
Pierre MORICE et Maurice ROBIC (Carnac)

Le journal:

Directrice de la publication:
Marie-Armelle ECHARD

Participation à la rédaction :
L'équipe du bureau
et les membres consultants.

Maquette: J. LAVAL
Impression: OLAC Lorient
Dépôt légal à parution

Ce qui se dit. Ce qui se fait.

M-A Echard

On parle beaucoup de protection du littoral. Une partie du grand public y est sensibilisée et souhaite que des espaces soient préservés pour les générations futures. Il existe donc un discours du pouvoir qui répète: la bande des 100 mètres est protégée, les espaces remarquables sont définitivement préservés, les milieux fragiles (dunes, zones humides) sont sauvegardés.

En écho, on entend les élus locaux égrener leurs lamentations: tout mon territoire est classé en zone protégée; les propriétaires sont spoliés, les jeunes ne trouvent plus à se loger; les friches présentent de graves risques de feu; ma commune est ruinée.

Les différentes formes du discours officiel ne peuvent aveugler que ceux qui ne regardent pas. Car autour de soi, sur le littoral, que voit-on si ce n'est des panneaux de permis de construire, des bétonnières et des grues. Les communes riveraines de la mer sont devenues de vastes marchés à ciel ouvert où les touristes de toute l'Europe viennent faire leurs emplettes de terrains à bâtir.

Sur les 800 km de côte du Morbihan, il se bâtit environ 4000 logements par an. Soit 100 000 logements supplémentaires depuis 1979, année des premières mesures de protection légales du littoral !

Une ville est en train de se construire le long de la mer. Tout hameau existant sert de point de départ à des constructions nouvelles qui se rejoignent entre elles et forment un ruban continu sur des portions significatives de littoral. Les simples champs sont des « dents creuses » ou des « crabes vides » qu'il faut se hâter de combler par des pavillons ou des immeubles.

Ces images montrent le discrédit du naturel dans ces banlieues que sont devenues les communes du littoral. Des ambitions neuves sont apparues. Chacun revendique comme un droit inaliénable la chance inespérée de vendre, acheter, commercialiser un morceau de trait de côte.

Tout propriétaire foncier a le droit de valoriser son bien. Tout artisan a droit à un carnet de commandes rempli. Tout candidat à la construction a droit à voir satisfait son souhait. Toute commune a droit à un programme de constructions pour les dix ou vingt ans à venir.

Sur le littoral, les gains sont faciles et importants. On peut revendre 4000 F ce qu'on a acheté 1 F. De ce fait, le littoral est devenu un enjeu politique. La loi est modifiée quand elle est gênante. Elle vient de l'être pour permettre le maintien en place des restaurants de plage, et même la reconstruction de ceux qui ont été démolis !

Et les associations que disent-elles ? que font-elles ? Elles tiennent gentiment leur rôle dans la comédie qui se joue. Leurs propos critiques médiatisés cautionnent l'illusion d'un débat démocratique dont le bruit couvre opportunément celui des pelleuses des fossoyeurs du littoral.



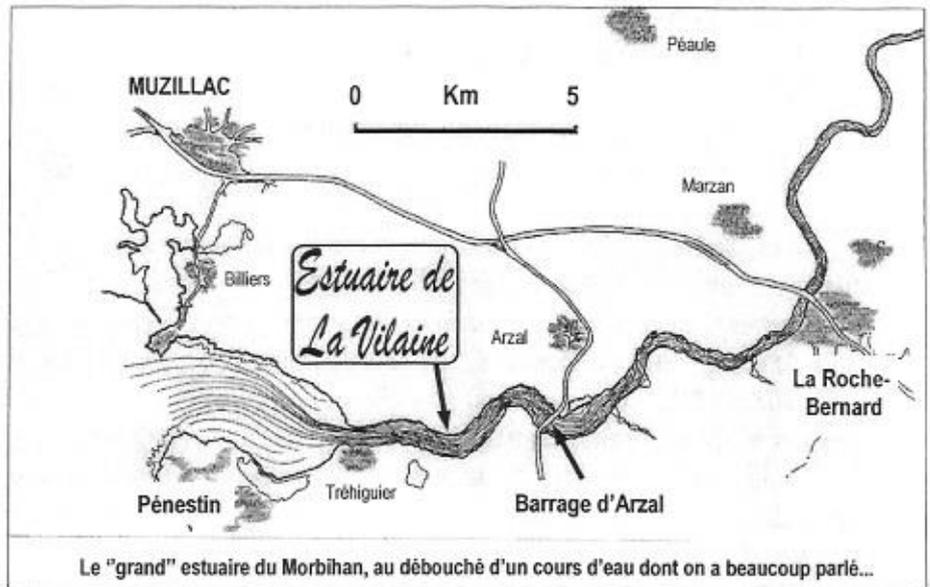
LA PROTECTION DES ESTUAIRES

Le Conseil d'Etat vient d'enjoindre au gouvernement de prendre les décrets d'application relatifs aux estuaires.

Qu'est-ce qu'un estuaire ? C'est la partie du fleuve remontée par les eaux de la mer. Où commence et où finit l'estuaire ? Les géographes donnent diverses réponses. Les juristes, quant à eux, se fient à la limite du domaine public maritime laquelle a été elle-même fixée, sur la plupart des cours d'eau, au 19^{ème} siècle par des arrêtés pris en fonction d'indices multiples: configuration physique des lieux, nature des atterrissements*, caractéristiques de la flore, de la faune. Cette limite, dite limite transversale de la mer, marque donc la séparation entre l'estuaire, au sens juridique, en amont, et la mer, en aval.

La Loi Littoral, pour sa part, a vocation à protéger la mer et certains estuaires qui doivent être désignés par décrets d'application. Comme, quatorze ans après le vote de la Loi Littoral, en 1986, ces décrets n'avaient pas été pris, FNE (France Nature Environnement) a mis en demeure le Premier Ministre de les signer sans délai puis porté l'affaire devant le Conseil d'Etat. Celui-ci vient d'enjoindre au gouvernement de prendre les décrets d'application relatifs aux estuaires en février 2001, sous peine d'avoir à payer de lourdes astreintes par jour de retard.

On saura donc en février, pour la partie amont des estuaires, sur les rives de quels fleuves la Loi Littoral s'appliquera.



Les Amis des Chemins de Ronde du Finistère, pour leur part, avaient à plusieurs reprises saisi les ministres de l'Environnement et de l'Équipement de cet inadmissible retard. Ils ont également alerté ces mêmes ministres sur la position de la 1^{ère} chambre du Tribunal Administratif de Rennes qui refuse d'appliquer la Loi Littoral sur les rivages de la mer situés dans l'embouchure des fleuves, en aval de la limite transversale de la mer, c'est-à-dire dans la partie des cours d'eau la plus rapprochée de la mer, qui s'appelle encore estuaire dans le langage courant mais qui ne l'est plus au regard de la jurisprudence du Conseil d'Etat.

Du fait de la position du Tribunal Administratif de Rennes, des portions significatives de littoral en Bretagne échappent désormais à la Loi. Dans les abers, bien en deçà de la limite transversale de la mer, là où les futurs décrets d'application n'ont pas à intervenir, puisqu'on n'est plus dans la partie estuaire au sens juridique, la bande des cent mètres est considérée comme constructible par le tribunal.

Quelle aubaine pour les promoteurs et quelle tromperie pour le grand public qui croit à la fameuse bande des 100 m inconstructible.

Alerté, le ministère de l'Équipement aurait demandé aux préfets bretons de déférer à la justice administrative tous les permis délivrés dans la bande des 100 m à l'embouchure des rias et des abers.

De leur côté, les ACR 29 ont pris contact avec tout le réseau des associations bretonnes de protection du littoral qui ont des dossiers au tribunal concernant l'urbanisation des estuaires. Toutes sont résolues à la vigilance et la ténacité sur ce dossier.

Dernière nouvelle: les décrets paraîtront après les élections municipales.

M-A Echard et G. Floriet

*atterrissement: « remplir de terre ». Amas de terre, de sable, de limon, formé par les cours d'eau ou par la mer.

Le sentier progresse. L'URBANISATION AUSSI.

Norbert Bourlet

La Direction Régionale de l'Équipement a publié les statistiques de la construction sur le littoral du Morbihan.

De 1975 à 1999, 92662 logements ont été construits sur le littoral morbihannais, soit 4000 par an ou 5 logements supplémentaires par kilomètre de côte. Prenons trois communes au hasard.

A **BADEN**, on compte 1059 logements neufs depuis 1975. La construction s'accélère depuis peu avec 118 logements en 1998 et 104 en 1999.

A **GUIDEL**, 3175 logements ont été construits en 24 ans, avec un pic de 484 logements en 1981.

A **ARZON**, environ 600 logements ont été autorisés en l'an 2000.

Le nombre de constructions sur le littoral progresse, on le voit, de façon spectaculaire !

Les espaces les plus sensibles se transforment eux-mêmes pas à pas. Nous citerons les cas dont nous avons été informés au cours de l'année passée.

ARRADON. Une maison neuve a été autorisée, dans la bande des 100 m, au Paluden. Qui aurait cru qu'on pourrait encore construire dans un site aussi magnifique ? Permis actuellement "gelé".

BELZ. Une concession d'endiguage, normalement réservée aux **opérations d'intérêt public**, a été délivrée au profit de l'heureux acquéreur de l'île de Riec'h pour alimenter l'île en électricité et la relier au tout-à-l'égoût. Cet homme est né fortuné car cela avait été refusé à son prédécesseur. Toutes les îles du Morbihan vont-elles donc être aménagées et privatisées ?

CARNAC. Au bord de la rivière de La Trinité, à l'intérieur d'un **espace remarquable**, réputé inconstructible, une construction vient d'être édifiée **avec** toutes les autorisations nécessaires.

DAMGAN. A Pénerf, au Diben, des travaux de ravalement et de restauration sont en cours, **sans** autorisation, sur une dune classée pourtant comme **espace remarquable**.

Une extension de camping, avec chalets, a été autorisée en pleine zone verte de bord de mer, formant **coupure d'urbanisation** entre Ker Voyal et Ambon.

Bientôt tout le littoral de Damgan sera urbanisé sans interruption.

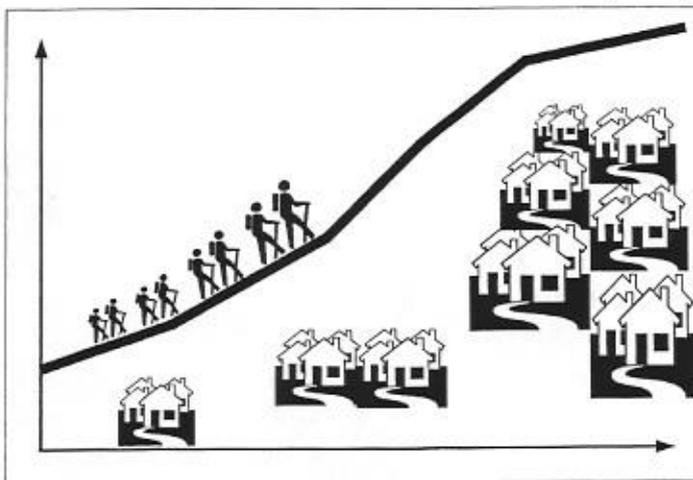
ERDEVEN. A Keravel et à Port-Lineneu, la dune a été couverte de remblais. Pour trouver les sites de déchets, suivre les traces de roues de camions sur la dune. Sous les remblais, des plantes "protégées": linaire des sables, ophrys araignée, œillet des dunes.

la Mine d'Or, le Préfet a donné son accord pour une nouvelle autorisation qui sera délivrée très prochainement.

PLŒMEUR. Le lotissement de Beg er Lann vient d'être annulé par le Tribunal. La Municipalité a fait savoir qu'elle envisageait une nouvelle autorisation.

PLOUHARNEL. Le camping des Sables Blancs occupe toujours le tombolo, site écologique exceptionnel.

PORT-LOUIS. L'Etat a investi, cette année, la somme de deux millions de francs, pour restaurer les remparts classés. L'Etat est bien généreux d'entretenir un si beau décor pour la discothèque implantée sur la plage et adossée aux remparts.



SAINTE-HELÈNE. Au Moustoir, un ostréiculteur utilise le DPM pour faire circuler les camions d'expédition de coquillages. Il vient de demander une autorisation pour officialiser ce trafic.

En rade de **LORIENT**, à Gâvres et Locmiquélic, les ports vont être agrandis aux dépens des zones de pêche à pied qui seront déroctées. Il s'agit de créer de nouveaux pontons pour les bateaux de plaisance. L'homme est-il sage de modifier les milieux naturels à seule fin de faciliter les activités de loisir ?

SARZEAU. Une décharge sauvage a été ouverte sur la rive ouest de la Pointe du Ruault. On trouve sur la plage: blocs de béton, ferraille en tout genre, poteaux électriques.

SÉNÉ. La zone artisanale de Saint Laurent, au bord de la ria de Noyal, annulée par le Tribunal, vient de faire l'objet d'une deuxième autorisation.

PENESTIN. Un mytiliculteur vient de bénéficier d'une autorisation pour un cinquième logement de fonction, à la Pointe du Bile. Après annulation par le Tribunal d'un lotissement de 44 lots, à

Tous, particuliers, professionnels, communes ont de bonnes raisons pour urbaniser le littoral mais le patrimoine naturel commun se réduit comme peau de chagrin.

Transformation de chantiers ostréicoles en habitations: les lacunes de la loi.

Les Amis des Chemins de Ronde
Route du Lomer
56760 Pénestin

Le 8 octobre 2000

Monsieur le Rédacteur en Chef
Journal Le Télégramme

Monsieur le Rédacteur en Chef

Je souhaite vous faire part, à toutes fins utiles, de la réaction de notre association à l'information parue dans votre édition du 4 octobre 2000 sous le titre "CARNAC *Transformation d'un chantier ostréicole sans déclaration de travaux*".

Cette information nous a vivement intéressés.

Il s'agit, en effet, du cas d'une ostréicultrice qui, arrivée à l'âge de la retraite, a transformé le rez-de-chaussée de son chantier en maison d'habitation pour le louer pendant l'été.

Or, ce type de transformation, relativement courante en zone ostréicole, nous fait doublement grief.

D'une part, le sentier côtier est "suspendu" devant les chantiers. Nous, association de marcheurs, l'admettons pour des raisons de sécurité et de commodité de travail des ostréiculteurs. Mais ces suspensions motivées deviennent de purs privilèges quand les chantiers se transforment en maisons les pieds dans l'eau.

D'autre part, les zones ostréicoles se transformant de plus en plus en zones d'habitation, les jeunes ostréiculteurs, faute de pouvoir reprendre les chantiers de leurs anciens, demandent à s'installer dans des zones naturelles ou sur le domaine public maritime.

Leur profession leur en donne le droit. Et c'est ainsi que de nouveaux chantiers grignotent sans cesse les rares espaces laissés libres de construction sur le littoral.

Ces transformations de chantiers en habitations font le plus grand tort à la profession ostréicole dans l'esprit des autres usagers de la côte.

Les Amis des Chemins de Ronde souhaitent, pour leur part, que les plans d'occupation des sols du Morbihan interdisent tous, dorénavant, les habitations dans les zones professionnelles réservées à l'ostréiculture, et que ces interdictions soient catégoriques.

Je vous remercie, monsieur le Rédacteur en Chef, de votre attention et je vous prie de croire à l'expression de ma meilleure considération.

La présidente Marie-Armelle ECHARD

Les Amis des Chemins de Ronde Morbihan

L'Assemblée générale - 1^o Octobre 2000

Les Amis des chemins de Ronde ne sentent guère le "renfermé" ce dimanche-là au moment de leur assemblée générale. Le matin, ils ont découvert avec un certain étonnement la superbe ceinture littorale de Gâvres et, l'après-midi, les dunes généreuses qui partent d'Étel vers Quiberon. Du grand air pour des marcheurs de toutes catégories puisque des parcours "allégés" sont proposés à chaque sortie.

La belle salle du centre socio-culturel de Plouharnel contient tout juste l'assistance (plus de 200 personnes). Des adhérents du Morbihan, naturellement, et de nombreux invités du Finistère. L'association apprécie l'aide que lui apportent certaines municipalités en permettant l'occupation de telles structures.

La Présidente prend la parole longuement

et évoque plusieurs points importants de la "vie de la côte".

Henri Girard, vice-Président des ACR, aborde un sujet ardu: la participation du Collectif des associations de protection du Golfe du Morbihan au SMVM. Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer, outil d'État, est à créer; il devrait conduire à une vaste concertation entre les différents "usagers" du Golfe. Selon les associations, il ne doit pas être séparé des directives de "Natura 2000". En outre, il ne devrait pas contrarier un projet de "Parc Naturel" aux contours mal définis. Enfin, et ce n'est pas le plus évident, la "loi littoral" doit être respectée et les volontés des différentes administrations mises en phase. C'est donc une tâche complexe et les associations incluses dans le Comité de suivi mis en place par le Préfet ont déjà fourni un tra-

vail considérable.

Le Maire de Plouharnel, Monsieur Gérard Pierre, prend la parole en fin de séance. M. le Maire, également vice-président du SIVU du Grand Site de Gâvres-Quiberon, présente le projet de la piste cyclable qui reliera les deux localités citées plus haut en insistant sur le fait que les randonneurs cyclistes ont les mêmes droits que les pédestres.

Ce sur quoi les ACR sont bien d'accord (ils sont aussi adeptes du vélo!). Simplement, en bord de mer, le sentier piéton est prioritaire et les dunes ne sont pas le lieu du cyclo-tourisme.

Monsieur PIERRE termine en vantant les mérites du dialogue systématique plutôt que les "fâcheries".

Le dialogue est notre pratique. C'est d'ailleurs la solution qui fait gagner du temps!

Dans le marais de l'île d'Olonne
2 juillet 2000 - Ph. A. Landien

Revenons sur quelques points.

➡ Les **grandes sorties** sont reconduites en 2001, naturellement. Elles demandent une organisation assez lourde. Si des éléments inattendus et perturbateurs surviennent, nous nous efforçons au moins de conserver la date.

➡ Les **petites randos** du début d'année devraient encore attirer les marcheurs. Elles sont gratuites; (pas d'inscription).

Ces grandes et petites sorties sont **ouvertes à tous**.

Les programmes résident en fin de journal; un petit aide-mémoire détachable est disponible en pages 15 et 16.



➡ Pour faire évoluer les conditions d'application de la loi, le Conseil d'Administration a interpellé les députés du Morbihan. Jean-Yves LE DRIAN a été sollicité à propos des congés des militants associatifs; François GOULARD a posé deux questions écrites au Ministère de l'Environnement sur la parution du décret d'application de la Loi Littoral aux estuaires, puis sur l'application de la loi sur la servitude de passage

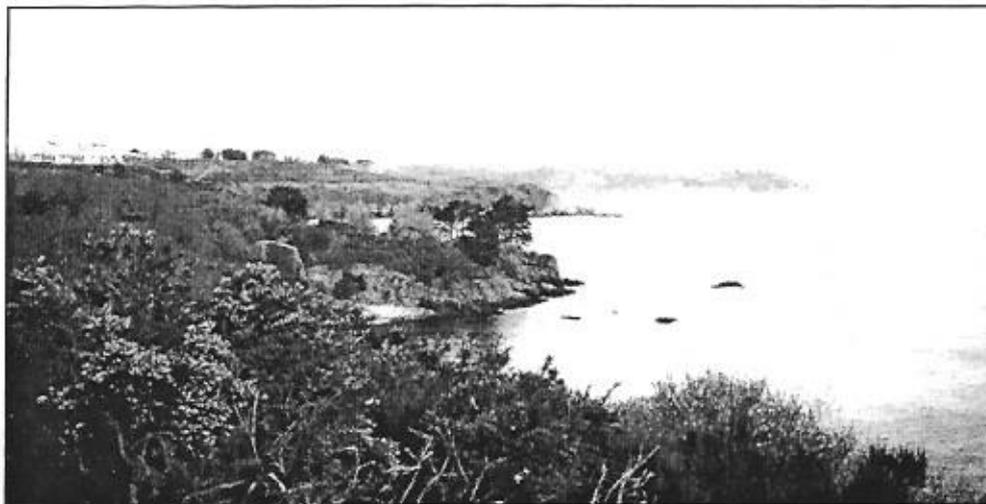
à ces mêmes estuaires. Nous sommes très attentifs aux conséquences de la mise en œuvre des décrets.

Le Conseil d'administration travaillera, cette année encore et au nom de tous les adhérents, pour une nature préservée et un littoral accessible à tous.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Du 4 novembre 2000 à QUIMPERLÉ

“La promotion du sentier côtier est un projet électoral porteur”



Ph. J. Lavel

Sur un très beau sentier en haut de la falaise, dans la rade de Brest; qui reconnaît l'endroit ? Réponse P. 24.

ACR du FINISTÈRE

LES AMIS DES CHEMINS DE RONDE

DU FINISTÈRE,

jeune association benjamine des ACR 56 et 35, dont le but est la protection et la promotion du sentier côtier par le biais de la randonnée a tenu son assemblée générale ordinaire et extraordinaire à Quimperlé ce samedi 4 novembre 2000, en présence de **Monsieur le Maire de NEVEZ** qui nous a annoncé que la propriété de KERSCAF avait changé de propriétaire et que l'arrêté préfectoral de fermeture de la Servitude de Passage des Piétons n'avait plus d'objet, il est en pourparler avec le Préfet au sujet de ce dossier, il nous a tenus au courant de ses actions et de celle de Monsieur le Préfet, pour la défense du site remarquable de Poulguin et nous a assurés que la promotion du sentier côtier était un projet électoral porteur.

A.G tenue en présence du Secrétaire Général des ACR du Morbihan, des Présidents des Associations du Cadre de Vie de Trégunc et de Loperhet.

Une fois le bilan moral et financier approuvé, il s'agissait de modifier les statuts pour une meilleure protection de l'environnement du sentier côtier.

La Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral, instituée depuis 1976, si elle a trouvé son assise sur 750 km de notre littoral finistérien, n'a pas encore trouvé toute son amplitude, même si elle se doit de tenir compte des sanctuaires de protection des espèces protégées. Elle est devenue un élément majeur de notre patrimoine paysager et touristique mais elle est aussi un lieu stratégique pour observer toutes les atteintes à l'environnement et à la dégradation du linéaire côtier et de sa transformation, **aussi a-t-il été indis-**

pensable de modifier nos statuts pour une meilleure protection de l'environnement du sentier côtier après un long débat.

Les agressions contre notre littoral sont de plusieurs ordres:

1- Par une urbanisation insidieuse due au tourisme exercé par la mer sur tous les Européens et par des règles non définies par la loi « littoral » de 1986 dont le décret qui devrait définitivement protéger nos estuaires devrait être signé par Monsieur le Premier Ministre en janvier 2001. La Bretagne est riche des nombreux estuaires, avens ou abers dont la définition n'est pas la même pour tous les juristes; c'est ainsi qu'une commune d'estuaire comme Loperhet, riveraine de l'estuaire de l'Elorn et de la rivière de Daoulas qui a vu le départ des grands voiliers, n'est pas protégée en matière d'urbanisme par la loi « littoral » et qu'un mitage insidieux s'y installe risquant de rendre difficile la prolongation du sentier côtier à partir de LOGONNA DAOULAS où il est en bonne voie.

2- Par des pollutions d'origine maritime, telles que celles de l'ERIKA et, tout récemment, de l'IEVOLA SUN et celles rémanentes et pernicieuses des dégazages furtifs qui continuent à dégrader le milieu, la flore et la faune.

A noter que le sentier côtier a subi des dégradations majeures dues aux engins de

nettoyage nécessaires au déma-
zoutage des falaises mais on nous
a promis que l'année 2001 serait
l'année de la restauration et de la
prévention.

**3- Par des pollutions
de l'ARGOAT** qui, hélas ! nous
le constatons, ignore **l'ARMOR**.
Nous constatons qu'un talus, un
espace boisé, des frayères dé-
truits en amont ont une répercus-
sion dramatique sur le littoral où
arrivent les rivières et les ruis-
seaux trop souvent en crue, char-
gés de limon, de pesticides, de
nitrates,
d'antibiotiques en excès qui se
conjuguent pour favoriser les al-
gues vertes et engorger les es-
tuaires qui sont des milieux fragi-
les et berceaux de toute une éco-
logie bien spécifique et d'une éco-
nomie qui risque d'être mise en
péril (tourisme, pêche côtière,
plaisance, ostréiculture). Nos
avens, insidieusement, se trans-
formant en loc'h.

**Aussi, si nous soute-
nons une agriculture dura-
ble, responsable et cohé-
rente, nous ne pouvons
que nous inquiéter de la**

**décision du Conservatoire
du Littoral qui protège de
nombreux sites majeurs
sur la Bretagne, de per-
mettre des amendements
par fumier de porcs sur le
parc littoral en bordure
des étangs de Trévignon,
patrimoine en projet pour
NATURA 2000 dont le mi-
lieu est
déjà déséquilibré. Nous
nous inquiétons d'ailleurs
pour tout le littoral où
des cultures pas toujours
raisonnables bordent le
sentier côtier alors que la
Chambre d'Agriculture
préconise une zone tam-
pon en herbe au bord de
l'eau.**

**Monsieur Jean LE
MEUR, Conseiller Géné-
ral, est venu en fin d'as-
semblée
nous apporter de bonnes
nouvelles. Nos
"politiques" départemen-
taux font la même analyse
que nous et essaient de
trouver des solutions**

**pour éviter la dégradation
du littoral; c'est ainsi
qu'il nous a assuré que la
protection du bassin ver-
sant de l'Aven Ster Goz
serait prolongée avec une
prise en charge du
Conseil Général et qu'un
plan de remise en état de
nos Avens et de nos Abers
était en bonne voie d'ap-
plication en Cornouaille
(Aven Bélon) et qu'un
dragage mécanique était
prévu.**

**Conclusion, il faut
travailler en réseaux asso-
ciatifs et faire remonter
les doléances et nos ob-
servations vers la Région
et le Parlement Européen.**

*En projet: une randonnée
sur le sentier côtier 5
étoiles de ROSCANVEL⁽¹⁾
qui sera peut-être ouvert
pour l'été 2001.*

**La Présidente,
GEORGIA Floriet**

Bilan global

En Finistère, nous dis-
posons de 730 km de sentier
et il en reste encore 250 à ou-
vrir. En général, il serpente
dans des sites remarquables;
nous redoutons les amende-
ments pernicious du style
"autorisons les paillottes".

C'est pourquoi les ACR
29 proposent une amélioration
de leurs statuts visant à proté-
ger l'environnement du sentier
côtier: chemins parallèles

et perpendiculaires, patrimoine
architectural, historique et
paysager.

Les ACR 29 sont natu-
rellement très préoccupés par
les pollutions marines en pro-
venance de la mer et des cours
d'eau. Notre association parti-
cipe donc aux séminaires et
aux A.G de Eau et Rivières de
Bretagne et au Collectif Eau
Pure de Cornouaille.

Les relations avec les

services de l'Etat sont perma-
nentes. Peu de projets sont à
l'étude pour la promotion de la
servitude sur le département.
Par contre, l'année 2001 sera
l'année de la remise en état
des sentiers côtiers et de leur
consolidation, ce qui s'impose
en priorité sur les communes
où le sentier a été très dégra-
dé par les travaux de net-
toyage des rochers et des cri-
ques polluées par les effluents
de l'Erika.

**Que
deviennent
nos sentiers
et les
projets ?**

**Voir
"Petites
nouvelles..."**



Nouvelles du bord de l'eau

Sur le sentier des douaniers...

😊 Entre Binic et Etables, un balisage inattendu s'ajoute à la signalisation traditionnelle du chemin côtier. Une réalisation originale d'enseignants et de collégiens de Saint Quai-Portrieux et de quantité de mains habiles (photographe, potier, collectivités locales...). Ils ont, ni plus ni moins, fabriqué une maquette du système solaire au milliardième (1 m sur le terrain = 1 million de km dans l'espace).

Les planètes sont représentées par des sphères jalonnant un parcours de 6 km. Une crainte: le vandalisme...

(Ouest-France - Loïc CAILLETOT)

En BRIERE

Après trois incendies successifs de ses installations, Hubert Dugué décide de "tout plaquer". Hubert est diplômé du Muséum d'histoire naturelle, ornithologue et militant de la LPO. Il était guide nature dans le marais de Brière. Dans ce marais, les directives européennes concernant la chasse sont combattues avec vigueur. Enquête en cours à la gendarmerie.



Le long de la rivière de Crac'h.

😊 Dans un excellent article du journal "Les infos du Pays d'Auray" du 3 août 2000, Yann Elkar cite le cas du Château du Plessis Kaër. Son nouveau propriétaire vient en effet d'engager des travaux de "mise hors vue" de son bien et aurait légèrement empiété sur un domaine ne lui appartenant pas. On souhaite que l'application à venir de la loi littoral va modifier heureusement les lieux en faisant passer le sentier. A suivre.

Métaux lourds

😞 On ne dénoncera jamais assez leur caractère dangereux. Sur-tout quand on se nomme buse, épervier, chouette, hibou, busard des roseaux, faucon hobereau. Les bénévoles de la LPO—et pas seulement eux—sont écoeurés: « Onze tués par les chasseurs en deux mois, c'est beaucoup ». (Ouest-France 22.11.2000).

Entre les plombs et le mazout, il reste encore, heureusement, quelques espaces de vie. Mais loin des humains. Au fait, de quoi on se mêle, nous les marcheurs qui ne portons même pas d'arme ?

Sentiers en Finistère

😊 L'ouverture projetée de la SPPL de ROSCANVEL (en rade de Brest) a fait l'objet d'une remarquable étude de l'Association de la maîtrise des Sciences de l'Environnement de l'Université de Bretagne Ouest. La DDE de Brest a rassemblé les partenaires concernés: les propriétaires multiples, les responsables d'associations de protection de l'environnement, usagers et Conservatoire du Littoral. A parcourir le 30 sept. 2001. (SPPL: servitude de passage des piétons le long du littoral).

😊 A KERLOUAN, les 14 km du sentier côtier sont ouverts. Une petite plage est encore enclavée: le dossier peut être revu.

😞 A NEVEZ, sentier toujours fermé à Kerscaf; problèmes en site inscrit zone NDS où un propriétaire transforme les lieux à sa convenance sans tenir compte de la loi.

😊 A TREGUNC, l'association Cadre de Vie obtient un sursis à exécution concernant une extension de porcherie en bordure des étangs de Trévignon.

😞 A MOËLAN, le Comité de défense des sites s'apprête à se tourner vers le Tribunal Administratif: certains point du POS semblent ignorer la loi littoral en sites NDS.

La tempête et la mer font leur travail normal d'érosion:

*Au dessus de la plage de Trénez, le sentier est tombé au rez-de-chaussée, laissant planer le doute sur l'avenir de l'espace de caravanage contigu.

😊 A MOËLAN, les ACR se réjouissent de la remise en état de la Pointe de Malachappe, sur la ria de Brigneau. Opération due au Conservatoire du Littoral en partenariat avec la municipalité. Le sentier côtier pourra reprendre sa place. A Beg Porz des travaux de consolidation de la falaise vont démarrer (sous réserve de financement) et le sentier sera réouvert.

Argument Béton

Gaïa nourrit ses terres

 Sous couvert de « *renouvellement urbain* » c'est un véritable hold-up sur les plages publiques que l'Assemblée nationale nous prépare. Ainsi, la dernière mouture du projet de loi sur le renouvellement urbain adopté le 29 juin dernier. Grâce à l'amendement du député PS du Var, Robert Gaïa, les communes pourront établir « un schéma d'aménagement des plages » et y « *autoriser le maintien ou la reconstruction des équipements existants* ». Le tout en parfaite contradiction avec la Loi littoral de 1986 censée protéger nos côtes de l'urbanisation et de l'aliénation

du domaine public maritime (Q.C n° 362). Si cette version devait être entérinée à l'automne, des pans entiers de plages occupés en toute illégalité seraient déclarés en règle. Les députés contournent ainsi les décisions des tribunaux administratifs qui, régulièrement, déclarent hors-la-loi les constructions implantées sur le domaine public maritime.

Particulièrement visée par cet amendement Gaïa, la célèbre plage de Pampelonne: elle se situe dans le Var dont Robert Gaïa est député! Jusqu'à présent, les défenseurs de l'environnement ont toujours gagné (Q.C n° 369, p. 10). Seule, une modification de la loi littoral pourrait donc changer la donne.

Sauf coup de théâtre, le bétonnage de la côte va pouvoir se poursuivre de plus belle. En effet, d'après l'Institut français de l'environnement (Ifen), le littoral n'en finit pas de s'urbaniser malgré la loi de 1986. « *La pression de la construction ne se relâche pas*, souligne l'Institut. *12% des logements neufs sont construits sur une bande littorale qui représente moins de 4% du territoire national* ». Les Alpes-Maritimes, le Var et le Morbihan sont les plus touchés. Et dans les départements littoraux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 56% des constructions nouvelles réalisées de 1990 à 1996 se trouvent...sur la bande littorale !

Source: "Que Choisir ?" n°374-Septembre 2000
Reproduit avec l'aimable autorisation de la publication.



A PLOUHINEC

L'ouverture d'un nouveau tronçon de sentier côtier, en mai dernier, donne à la revue municipale 2000 l'occasion de publier un bel article, signé Joëlle BEAUCHET, sur

l'environnement de la localité. Un large développement est consacré aux sentiers locaux et se termine par un texte que l'on aimerait voir plus souvent mis à portée des populations résidentes et de passage. Le voici:

Pour votre sécurité et celle des autres, ainsi que la protection et conservation du littoral, le sentier côtier, appelé autrefois sentier du douanier, ouvert au titre de la servitude du passage des piétons sur le littoral, est réservé à l'usage exclusif de la randonnée pédestre. Les autres formes de randonnée, VTT et équestre, sont formellement interdites par la loi.

Ce rappel s'accompagne d'une mise en garde:

"Est punie d'une amende de 100F à 1000F toute personne qui utilise le chemin pour des fins différentes de celles prévues à l'article L160-6 du code de l'urbanisme. (Passage réservé aux piétons pour cheminer le long du littoral ou accéder au rivage de la mer).

En cas de récidive, la peine d'amende pourra être portée à 2000F et une peine d'emprisonnement de 8 jours pourra être prononcée.

(Article R 160.332 Alinéa du code de l'urbanisme).

Des nouvelles du

"Casino" de Port-Louis.

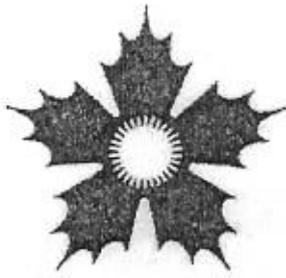
(cf. notre journal 2000 p.4 et 5).

 Il va bien, merci. Les travaux ont été menés tambour battant et l'établissement a pu être mis en service cet été 2000. Malheureusement, il n'a pas la fière allure d'un monument historique malgré la mise en place, à l'extérieur, d'un délicat éclairage indirect vert fluorescent.



à OUESSANT

Madame Malgorn, mairesse d'Ouessant, a été relaxée par la cour d'appel de Rennes. Un petit gars de 14 ans s'était tué en enfourchant son vélo... tout près du bord de la falaise, et la responsabilité partielle de l'accident avait été attribuée, dans un premier temps, à Mme Malgorn. Le chemin côtier, sur la bande des 3 mètres en bord de côte ou de falaise, est réservé uniquement aux piétons. Les maires savent-ils si les loueurs de vélos que l'on trouve à proximité des embarcadères font une information à ce sujet à leurs clients. En particulier, aux touristes peu rodés aux exigences littorales?



Le Conservatoire du littoral a 25 ans

Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, appelé de façon plus concise "Conservatoire du Littoral" est l'un des plus grands propriétaires de France (territoires d'outre-mer inclus). Au 1^{er} juin 2000, il possédait quelque 61000 ha soit 815 km de rivage (sur plus de 5500 km de côtes).

A cette date et en Bretagne, c'est le Finistère qui compte le plus grand nombre de sites, grand linéaire de côtes oblige. Il y a de tout petits espaces (Malachappe en Moëlan: 1 ha) et de très grands (en baie d'Audierne, presque 600 ha).

Ce qui est sûr, c'est que ces terres sont soustraites définitivement aux transactions. Sites naturels menacés ils étaient, sites naturels protégés ils deviennent.

Les programmes d'acquisition du Conservatoire (Etablissement public administratif) sont définis par un Conseil d'Administration composé d'élus d'une part et de représentants d'administrations et d'associations concernées par la défense de l'environnement d'autre part.

Les terrains sont acquis par achat classique (ressource: dons de particuliers, mécénat d'entreprise, legs) ou reçus par don direct (les mêmes + l'Etat).

Le Conservatoire ne se contente pas d'acquérir des terres: il doit aussi les gérer. Des idées fantaisistes courent parfois sur le statut de ces sites présentés alors comme des forteresses naturelles sur lesquelles l'être humain ne peut poser le pied. C'est tout le contraire. L'entretien courant, la surveillance, l'accueil sont confiés, quand c'est possible, aux collectivités locales ou autre

organisme compétent (l'Office des forêts pour les espaces boisés par ex.).

Le Conservatoire s'efforce de conserver, voire d'encourager les activités traditionnelles qui règnent sur ces territoires si elles sont compatibles avec la notion "d'espace protégé." Ainsi, il y a aujourd'hui plus d'agriculteurs sur les terrains appartenant au Conservatoire du littoral qu'au moment de leur acquisition.

Sur certains espaces, des structures d'accueil du public ont été mises en place ainsi que des sentiers d'observation ou des outils d'aide à la découverte du site ou des milieux naturels. L'ouverture au public s'effectue dans la limite compatible avec la préservation des sites et des espèces. Pas de véhicules à moteurs sur ces terrains, ni camping ni caravanning.

Certains territoires particulièrement fréquentés ont été aménagés pour "canaliser les visiteurs" et soustraire ainsi les sols à une érosion insupportable. C'est une réussite pour la Nouvelle pointe du Raz, les Caps Fréhel et d'Erquy, les pelouses du granit rose de Ploumanac'h. On espère le même succès à Plougrescant, où les nouvelles dispositions viennent à peine de voir le jour.

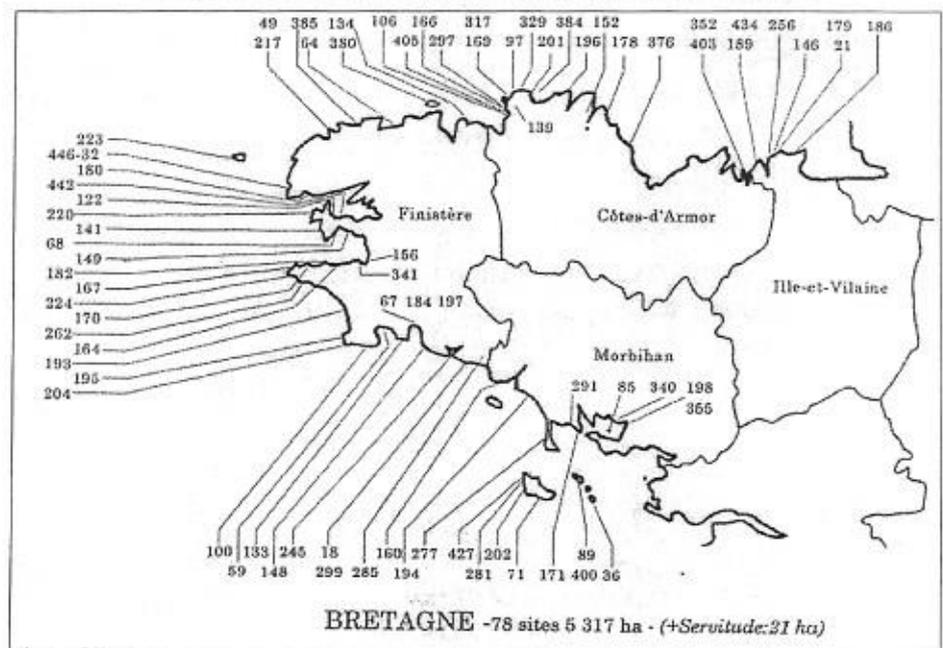
Il reste un problème: celui du coût de la gestion qui pèse sur les collectivités. Des solutions sont à l'étude et ne manqueront pas de se généraliser pour le plus grand agrément de tous.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL
Corderie Royale BP 137
17306 Rochefort cedex

J.Laval.

D'après les éléments recueillis à "Brest 2000"

Ci-dessous, extrait d'un document du Conservatoire: les sites acquis en Bretagne au 1^{er} juin 2000. Les repères concernent une liste; ils sont sans rapport avec les surfaces.



POUVOIR MARCHER...

Norbert Bourlet

...c'est une fonction naturelle. Regardez, à droite, comme ils vont de bon cœur rejoindre le sentier côtier.

Mais pour ceux qui sont tributaires d'une aide physique ou mécanique, c'est une autre affaire.

Les Amis des Chemins de Ronde ont participé, à Lorient et à Vannes, à la journée des Paralysés de France 2000. Ils ont contribué à faire découvrir un bout de sentier urbain à ceux qui sont privés de l'usage de leurs jambes.



Perwenan 4 juin 2000 - Ph. M-A Echarid



25 mars 2000 –Journée des Paralysés de France.
Les APF partent en rando depuis Kerpape,
accompagnés par les Amis des Chemins de Ronde.
Organisation Thierry Le Rouzo/ACR/Croix Rouge Lorient.

Journée
APF 2001:
17 mars

JE MARCHE ET J'HESITE...

Randonnée: promenade longue et ininterrompue. (Le Petit Robert).

Nous avons eu récemment à tenir un stand ACR lors d'un forum des associations. Et nous avons regroupé les déclarations et les questions des visiteurs. En voici quelques unes:



- « Combien coûte l'adhésion ? »
- Je veux faire au moins mes 20 km sinon, ça ne vaut pas le coup.
- Je suis adepte de la marche rapide.
- Je ne veux pas marcher vite; je souhaite admirer le paysage et pouvoir cueillir les champignons.
- Je ne peux pas sortir le dimanche à cause des enfants (personne de plus de 60 ans).
- Je ne peux pas sortir le dimanche à cause des enfants (personne de moins de 30 ans).
- J'espère que vous allez loin car je connais tous les sentiers de ma région.
- J'espère que vous n'allez pas loin car j'ai horreur de perdre mon temps en voiture.
- Je peux aller avec vous, sauf les jours de gym, de yoga et de marché.
- J'aime bien que la rando se termine par une boisson chaude (ou fraîche selon la saison...) dans un bistrot.
- Je n'apprécie pas le passage au café ou à la crêperie.
- Je suis seule car mon mari, lui, c'est le foot. A la télé...
- Pouvez-vous arrêter la rando pour que je puisse me baigner ?
- Je ne peux sortir qu'en semaine
- Je voudrais randonner le matin,
- Je préfère marcher l'après-midi...
- Je n'aime pas la boue.
- Puis-je prendre mon chien ?
- Pour des raisons de santé, je ne peux pas marcher plus de 7-8 km.
- Peut-on participer à une rando sans être adhérent ?
- Je n'irai pas à tel endroit car j'y suis déjà allé il y a 8 ans.
- La défense du sentier ne me concerne pas. »

A l'évidence, les motivations et les exigences sont variées parmi les adeptes de la marche.

C'est pourquoi chaque association doit être capable d'orienter le demandeur vers le groupe voisin, si ce dernier semble mieux répondre aux critères recherchés. Un voisin qui saura renvoyer l'ascenseur au nom du bon sens et de l'amitié entre randonneurs.

J.Laval

Les Amis des Chemins de Ronde

(Association loi de 1901)

Protection du littoral par le biais de la promenade côtière

Nos activités ont pour but de faire connaître et apprécier la côte pour mieux la protéger.

SORTIES: Elles comportent un transport en car, bateau parfois, un parcours à pied de 6 à 12 km en plusieurs étapes. Chacun marche à son rythme, suivant ses possibilités. Ces sorties ont lieu sur des parcours agréables afin de découvrir des sites et aussi de dénoncer des anomalies (accaparements, chemins dangereux, etc...) Le midi, pique-nique; le soir, buffet avec nos amis locaux.

CHANTIERS: nettoyage de printemps en participation avec une municipalité ou avec une association amie.

RÉUNIONS: rencontres avec nos élus et les administrations de tutelle afin de faire appliquer les textes en vigueur et participer à l'élaboration de nouvelles lois adaptées à la protection du littoral. L'association est également présente à la Commission des Sites et aux forums locaux.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Chaque sortie a son prix. Le kilométrage, le nombre de conducteurs de cars (défini par l'amplitude du service), le tarif de l'éventuel bateau et celui du traiteur sont pris en compte. Donc, en moyenne, de 120 à 300f.

RENONCER AU VOYAGE



L'annulation au dernier moment ne donne pas lieu au remboursement du billet (sauf si la place peut être occupée par une personne en attente), car à ce moment, les contrats sont arrêtés avec les transporteurs et le traiteur. Exception, si l'absence est motivée par une raison impérieuse (santé par ex.). Le secrétariat examinera le cas avec bienveillance.

Ecrire à: ACR 56, 26 chemin des Viviers
56270 PLOEMEUR, en joignant le billet
et quelques explications.

MON CHIEN AUSSI VEUT VOIR DU PAYS

Pas pratique, pas souhaitable dans le car ni en rando,
Imaginez que chacun amène le sien...



ASSURANCE

Les adhérents sont assurés par les AGF. Les personnes non-adhérentes doivent disposer d'une assurance individuelle.

Les Amis des Chemins de Ronde

Association loi de 1901
pour la connaissance
et la défense du littoral.

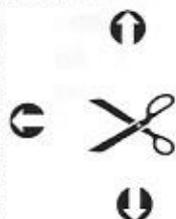


ACR... Les grandes sorties: mode d'emploi

Nous organisons 5 sorties par an (le dimanche), de mai à octobre. Elles sont ouvertes à tous. Nos activités ont pour but de faire connaître et apprécier la côte pour mieux la protéger.

ACR 56
Le Lomer - 56760 PENESTIN

02.2001 J.L



Documents de poche à découper et à plier.
Pour vous-même; pour vos connaissances.

Nos petites randos du dimanche après-midi

Ouvertes à tous; gratuites; pas d'inscription; voitures.
Les non-adhérents doivent disposer d'une assurance individuelle

28 janvier Serge Hillion J.C Caudan	Ile aux Moines Bateau 14h Port-Blanc
25 février M Mme Groleau	St Armel-Le Hézo. Eglise St Armel 14h
17 mars	Journée APF- Rhuys Suivre la presse
25 mars François, Pierre, Maurice	Plouharnel Chapelle des fleurs-centre bourg 14h.

La petite rando initialement prévue le 29 avril est annulée en raison de la proximité de la grande sortie du 6 mai.

Les Amis des Chemins de Ronde

Association loi de 1901
pour la connaissance
et la défense du littoral.



Calendrier des
sorties 2001

ACR 56
Le Lomer - 56760 PENESTIN

CONNAÎTRE LE PROGRAMME

- Dans le journal des ACR servi aux adhérents.
- Aux Offices de Tourisme; dans la presse.
- Contacts possibles: Pays Lorient 02 97 82 92 02
- Pays de Vannes 02 97 63 50 19



ACHETER SON BILLET

- Aux Offices de Tourisme d'AURAY, LORIENT, VANNES, en général dans les deux semaines qui précèdent la sortie. On connaît alors l'heure du départ. On peut aussi envoyer son chèque aux O.T avec enveloppe préadressée et timbrée.



PRÉPARER SON MATÉRIEL

- Ce qu'il faut pour la marche, eau plate, biscuits et aussi:
- un sac pique-nique (ou glacière) séparé qui ne sortira de la soute qu'au moment du repas de midi,
- Chaussures de rechange (ménage simplifié pour le conducteur du car...) et vêtements si nécessaire.
- Le billet, la petite notice, le portable, app photo...



PARTIR DE BON MATIN

- On arrive aux points d'embarquement dix bonnes minutes avant le départ du car.
- BELZ: mairie / QUIMPER: gare routière
QUIMPERLÉ: Kervidanou
LARMOR PLAGE: Gare routière / LORIENT: mairie
AURAY: garage Kersuzan (rue abbé Ph. Le Gall, vers RN 165)
VANNES: gare routière devant SNCF.
- Dans les cars, les places de la rangée avant sont réservées en priorité aux personnes sensibles au mal des transports.



LE MATIN

- Trajet accompli, le car nous débarque pour la première activité de la matinée. On retrouve les amis des villes voisines. Selon les cas, nous entamons une marche sur une rive, ou une traversée, ou une croisière.
- Pendant la marche, on applique naturellement les règles du savoir-vivre du randonneur (la servitude littorale passe sur des propriétés privées). Pas de compétition: le car nous attend à la halte.



LE PIQUE-NIQUE

- On reprend les sacs dans la soute. Une salle est prévue, dans la mesure du possible, au cas où... Mais la pluie est si rare dans notre Grand-Ouest...



SECONDE PERIODE

- Après la mi-temps, reprise de la rando. Un parcours allégé est souvent proposé, de sorte que chacun fait l'effort qui correspond à sa forme. C'est le moment d'observer l'état de santé du sentier...



LE BUFFET

- Au nom de la tradition, mais aussi du bon sens car on peut rentrer tard, un buffet de traiteur est prévu en fin d'après-midi. Simple mais apprécié.



Les Amis des Chemins de Ronde - Février 2001

Nos grandes sorties 2001 (détails en fin de journal)

ACR 29		A définir en fonction de prises de position de différents organismes.
ACR 56	6 mai	St Gildas de Rhuy; château de Suscinio; la rivière de Penerf. 14 km en terrain plat.
ACR 56	3 juin	Dinard, la <u>citée protégée...</u> et la cité d'Aleth.
ACR 56	1 ^o juillet	Le sillon de Talbert/Pleubian. La Vallée du Trieux avec la 230G 353. "A toute vapeur"... Une balade de 12 km dans des sites grandioses. Départ matinal.

ACR 29	29 juillet	Finistère nord: Porspoder
ACR 56	2 sept.	Ile d'Houat - Crac'h: remise de pétition.
ACR 56	30 sept	La Pointe des Espagnols, commune de Roscanvel (8km). Nouveau sentier... En soirée, A.G 29 à Roscanvel. Jumelles et appareils photo de rigueur.
ACR 56	1 ^o déc.	Assemblée générale à Vannes

DE NOUVEAUX SENTIERS

ONT ÉTÉ OUVERTS récemment; allez-y!

Et n'oubliez pas de signaler au secrétariat (avec une note et une photo) les cas semblables proches de chez vous; merci.



ARRADON
Moréac-
Kéravélo

☀ Un petit tronçon de sentier de 2km à **Arradon**. Inauguré le 2 déc, par le Préfet et le Maire, il assure la jonction entre Moréac et Kéravélo (rive droite du Vincin). L'engagement de la procédure remonte à plusieurs années; comme beaucoup d'autres, ce chemin a pu naître grâce aux efforts conjoints de nombreux acteurs, municipalité en tête.

Outre un point de vue évidemment tout nouveau, ce sentier offre l'image d'un remarquable travail de l'entreprise d'aménagement (à base de châtaignier du sud-ouest, travaillé à la main, et de mélèze des Alpes). Ci-dessus, la passerelle de Kéravélo.

☀ En totalité, le sentier reliant l'ancien pont du BONO et la chapelle Ste-Avoye (et même un peu plus loin...), sur la rive droite de la rivière du Bono. commune de **Pluneret**.

Sur le chemin côtier, à **Saint-Gildas-de-Rhuys**, est implantée une signalisation très complète. Il faudra beaucoup d'imagination aux contrevenants, pour se justifier.

Les Amis des Chemins de Ronde

ACR 56 - Le Lomer 56760 PENESTIN CCP Rennes 862-30 A

Mr, Mme, Mr et Mme Mlle

Nom, prénom

Adresse / tél

Souhaite Recevoir des renseignements sur les sorties

Adhérer à l'association (une par famille)

Membre actif 70f Donateur 100f Bienfaiteur 200f

Le bulletin annuel des ACR contient le programme complet des sorties.

Date et Signature:



regard sur nos

Nos balades nous ont permis de réaffirmer nos points de vue devant les représentants des communes visitées. Nous avons su également écouter les élus de ces communes et observer ce qui se passe en dehors de notre cadre de vie personnel.

Première de la saison, la sortie ACR 29 du 9 avril à **Loperhet** (pays de Lan-derneau). Nous avons été accueillis chaleureusement par un groupe de marcheurs de l'association "Défense du Cadre de Vie" que nous soutenons dans leurs projets:

- de protection des estuaires,
- d'ouverture du sentier côtier.

Nous avons admiré les paysages de cette commune littorale, véritable isthme dans la rade de Brest et qui abrite d'ailleurs le Centre Régional de l'Environnement.

En matinée, marche peu aisée sur les bords de l'Elorn, en grande partie sur le DPM...

L'après-midi, nous avons adopté un comportement assez sportif pour explorer les sentiers des chasseurs comportant des échappées remarquables sur la rade de Brest. Nous espérons une ouverture rapide des servitudes de passage manquantes, le but souhaité étant une jonction Loperhet-Daoulas.

Nous avons remercié M. le Maire pour son accueil très sympathique.



Photo K. Querhault

A **Penvenan**, le 4 juin, nous étions sur les terres littorales d'un groupe de défenseurs de l'environnement auquel les ACR avaient apporté quelques conseils précieux... Des habitants du bord de mer constitués en "Association des Amis des Grèves, des Sentiers et des Chemins de Penvenan".

L'AGSCP donc, lors de son assemblée générale du mois d'août, expose ses axes de travail; nous en évoquons quelques uns:

*Le suivi de l'affaire du chemin "capturé" (dont le sort se jouera en justice).

*La vigilance des défenseurs au sujet des "délaisés communaux" (il ne faut pas aliéner les anciens chemins ruraux).

*La création du chemin côtier dans les secteurs non équipés.

*Le rétablissement du passage des piétons sur la digue du Moulin.

*La destruction d'un bétonnage non autorisé sur le Pont des Druides.

*L'analyse des sites d'enfouissement des déchets de deux marées noires. En cas de craintes confirmées, la commune pourrait demander l'intervention de l'Etat pour dépolluer.

On notera la sagesse et le bon sens sur lesquels ces actions et projets reposent. Les défenseurs des chemins sont des gens raisonnables.

A **Plougrescant**, ce 4 juin, nous avons vu, de nos yeux vu, une installation ostréicole posée légèrement en retrait de la côte et qui semblait tout à fait prospère. Le sentier côtier passait sans problème... à sa vraie place. Les ACR ont eu récemment à appuyer un projet de lotissement ostréicole de cette veine présenté par la municipalité de SÉNÉ, au Badel.



Photo MA Echard

Baie de Vilaine 7 mai 2000 (ACR 56) à D, le pont de La Roche Bernard

sorties "an 2000" ...



Sables d'Olonne 2 juillet 2000 (ACR 56). Les immeubles de grande hauteur sur le front de mer Photo MA Echard

De notre sortie du 2 juillet, aux **Sables d'Olonne**, on retiendra surtout l'image du front de mer. Voilà où conduit une urbanisation excessive: des immeubles "modernes" qui ne se sont pas

gênés pour s'installer **DEVANT** les constructions du début du siècle. On remarque que ces dernières, le plus souvent, avaient été édifiées sagement en retrait de la dune aujourd'hui disparue...

La très belle sortie du 30 juillet, organisée par ACR 29, nous a menés, sous le soleil, à découvrir **l'île Callot** et **Locquenolé**. Dans l'île Callot, véritable bijou, nous avons eu le regret de constater des extensions d'urbanisation peu cohérentes avec un habitat existant très typique et harmonieux. Nous avons fait part de nos observations à Monsieur le Préfet.

Ce 1er octobre, la dernière sortie de l'année nous conduisait, en matinée, en presque île de **Gâvres**. Pour beaucoup, le tour de la partie urbanisée a été une découverte. La vue sur mer est exceptionnelle, quel que soit le point d'observation.

Du côté des habitations, la proximité du bord de mer a nécessité la construction d'impressionnantes "protections".

Mais en fin de mois, une mer musclée a déchaussé la digue de la plage du Goërem, menaçant les proches maisons. Intervention d'urgence d'une société spécialisée pour réparer l'ouvrage. Làs, un mini raz-de marée s'est attaqué à la rive EST début janvier 2001 et a inondé les maisons proches. Les riverains ont les nerfs solides, mais reconnaissent que les conditions météo de cette fin de siècle sont impitoyables.

L'île d'Olonne vue du haut du clocher. Photo Annie LANCIEN



St Nazaire: occupation (très localisée) de la plage...

Photo M-A Echard

Nantes et Saint Nazaire
le 3 septembre. Voir pages suivantes.

Croisière des ACR de Nantes à Saint Nazaire

La digue, la digue...

Le 4 septembre 2000

Entre le port de Nantes et l'entrée sud du bassin de Saint Nazaire, sur 55 km, les ACR ont unanimement apprécié les paysages sortis de la brume, qui leur sont commentés par un guide passionnant.

C'est d'abord la section endiguée de la Loire de Tremoult au Pellerin, puis la section dite intermédiaire entre La Martinière et Paimbœuf ou Donges l'industrielle sur l'autre rive, enfin la section maritime jusqu'à l'estuaire où le Domaine Public Fluvial se sépare du Domaine Maritime aux rochers de Penhouët-pointe du Mindin. Là nous découvrons, aujourd'hui, les Chantiers de l'Atlantique et leur dernier "Chef d'œuvre": le Millenium, après avoir franchi le Pont de Saint Nazaire.

L'accueil chaleureux et sympathique que nous ont



Les chantiers de l'Atlantique: les bassins et les navires en construction sous les gigantesques portiques.
À droite, un des piliers et le tablier du pont de Saint Nazaire Photo A. MAHÉ

réservés Messieurs Jean-Michel Talbourdel, adjoint à l'environnement et Alain Robic, formateur en informatique à la mairie de Saint Nazaire, nous a été droit au cœur. A la veille de la rentrée scolaire, l'école Jean-Jaurès brillait comme un sou neuf !

Qu'ils soient ici, vivement remerciés ainsi que la municipalité de Saint Nazaire.

J. LE GUEN

Le sentier côtier de Saint-Nazaire, que nous avons parcouru en partie l'après-midi, totalise 14 km dont 3 au droit des Chantiers. Son assise passe fréquemment en zone urbanisée, ce qui laisse entrevoir les difficultés qui ont présidé à son établissement. Il contourne encore quelques "verrous" qui sauteront peut-être, un jour. De nombreux segments du sentier sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. J.L



De G à D:
Norbert Bourlet,
Marie-Armelle Echarde,
J-M Talbourdel
A. Robic



La Loire

*A Nantes, auprès des anciens ponts
Elle a voulu danser en rond
Ainsi que le voulait sa nature
Mais les hommes de ce pays
N'aimaient qu'une fille aux yeux gris
Qui leur promettait l'aventure*

*Et pour la mettre à la raison
On a mis la Loire en prison
On l'a chargée de lourdes chaînes
Ce furent ses derniers colliers
Les négriers vont par milliers
S'il n'y a plus de bois d'ébène.*

*Et quand sa peine fut purgée
Elle a suivi un étranger,
Pourquoi, pourquoi, quand on y songe,
Pour gagner cette maladie
Qui brûle encore, à ce qu'on dit,
Aux quatre coins du port Donges*

*La Loire est morte ce matin
Entre Saint-Nazaire et Mindin
C'est un marin du bout du monde
Qui l'a poussée dans l'océan
Au beau milieu du pont géant...
LA TRISTE FIN POUR UNE BLONDE!*

Serge Kerval

Serge Kerval est parti, il y a peu, pour le jardin éternel des poètes. Complice et admirateur de DYLAN, BRASSENS, mais aussi de VILLON ou RUTEBEUF, il sut creuser un sillon de qualité que les amoureux du verbe lui reconnaissent.

Il avait chanté SUSCINIO, Saint GILDAS, KERJOUANO, se révoltant quand les marais de la presqu'île reculaient devant les marinas... Mais surtout, avec LA LOIRE, il a composé une allégorie superbe, identifiant le fleuve sauvage à une fière pucelle qui découvre "la feuille à l'envers" dans les douceurs et la culture de l'Anjou pour finir asservie entre NANTES et SAINT NAZAIRE.

Ami Kerval, tu restes parmi nous et nous avons emprunté tes vers lucides - invitation à parcourir le poème plus en amont, quand la Loire brûle sa jeunesse - pour accompagner notre sortie fluviale du 3 septembre 2000.

Daniel BOAS.

A TOUTE VAPEUR...

Ce premier juillet 2001

nous allons découvrir —ou redécouvrir— un petit secteur de la côte de Goelo, un rivage d'une beauté exceptionnelle.

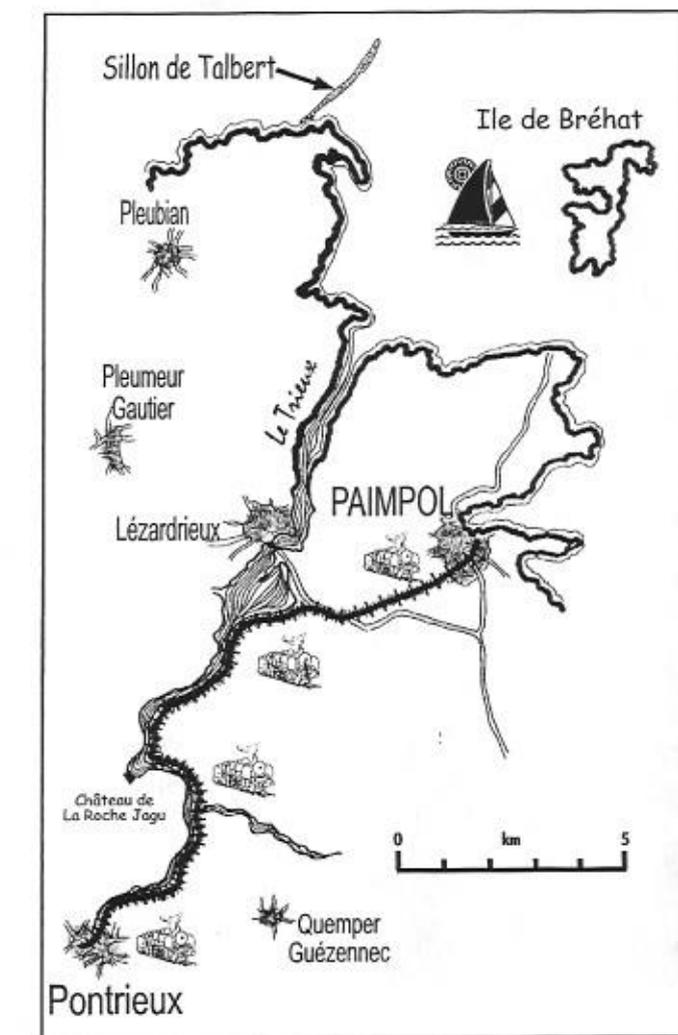
Nous verrons à Pleubian le fameux sillon de Talbert. Cette forme géologique très rare a popularisé le nom de la commune. Or, celle-ci possède un atout industriel peu connu du grand public: celui de l'extraction et de l'exploitation des algues alimentaires et cosmétiques. Nous essaierons d'en parler en route.

Pour nous qui sommes plutôt orientés cars et bateau, un mode de transport inhabituel sera au menu: le train à vapeur, un vrai, avec d'authentiques voitures d'époque.

Nous allons nous attarder sur ce monde un peu oublié.

La vapeur est toujours là!

Certes, nous ne la voyons plus guère à l'œuvre. A la maison, elle règne modestement du côté de la cuisson. A l'extérieur, la vapeur à usage industriel est presque partout: cachée sous terre (chauffage urbain), très chaude dans les serpentins d'étuves ultramodernes, en panache majestueux au dessus des refroidisseurs des centrales nucléaires... Et aussi, bien entendu, partout où la chaleur doit être transportée, partout où elle doit être convertie en énergie mécanique ou électrique (voir aussi: "battages à l'ancienne" dans votre région).



Pourquoi pas pour la locomotive ?

La vapeur qui animait les locomotives du même nom fut bel et bien à l'origine de la naissance et du développement du train. Tous les continents ont démarré leur réseaux "à la vapeur". Aujourd'hui, de nombreux pays conservent encore ce mode de traction: une solution obligée pour certains, faute d'autre ressource que... le bois. En occident, la traction vapeur constituait un monde fascinant, voire mythique, où l'homme était étroitement asso-

cié à la locomotive. Mais qu'on ne s'y trompe pas, même si le cinéma nous a offert de belles images, même si mécaniciens et chauffeurs furent longtemps titulaires de "leur" machine, même si le caractère "vivant" de la chaudière a été maintes fois chanté, la vapeur n'était qu'efforts et rudesse.

Parce que la vapeur, que l'homme sait parfaitement utiliser, doit être produite à bord du véhicule (et c'est toute une "usine à gaz"), les solutions modernes faisant appel au moteur thermique et à l'électricité se sont imposées peu à peu.

Que sont devenues...

Les locos vapeur sont alors ferrillées au fur et à mesure de l'arrivée des engins nouveaux et de la progression des caténaires. Aubaine pour les "récupérateurs", car ces machines recèlent des tonnes d'acier certes, mais aussi des alliages de cuivre en grande quantité.

Mais des personnes avisées veillent avec sagesse à préserver des engins significatifs.

Ainsi se complète le Musée des Chemins de Fer de Mulhouse (1). Ainsi, certaines associations réussissent-elles à acquérir une pièce rare en assez bon état... ou un engin très fatigué en train de rouiller dans les herbes folles.

L'enthousiasme de ces "rénovateurs" n'a pas de limite. Beaucoup de ces machines sont remises en état de présentation et le plus souvent en état de marche. Un petit côté miraculeux... car pièces de rechange et plans sont passés au four! Heureusement, il reste des collectionneurs et quelques ouvrages de référence.

A la SNCF, on a conservé une machine en ordre de marche la 230G 353. Mais, dans les années 73-74, rien ne va plus pour la survivante: la chaudière arrive à échéance de timbrage (2) et la mécanique est fatiguée: est-elle condamnée?

(1) Mulhouse recèle plusieurs musées tout à fait étonnants en rapport avec les activités d'une région très industrialisée.

(2) Comme tous les appareils à pression, les chaudières des locos vapeur subissent un essai périodique décennal à la pression hydraulique (elles sont nettement plus accessibles que certains navires-poubelles qui croisent au large de nos côtes). A l'issue de cette opération, si elle est satisfaisante, l'ingénieur des Mines poinçonne le "timbre" (pression maximale de service de la chaudière) sur la plaque signalétique.

LE LONG DU TRIEUX

Non, car finalement, les optimistes l'emportent et la révision générale de la locomotive est décidée. L'opération a lieu à l'Atelier d'Epernay, lequel mobilise d'anciens "vaporistes" car l'établissement est devenu réparateur de locomotives diesel-électriques. Les essais "post-opérateurs" de la 230 G ont lieu en 1975 à la satisfaction générale.

Cette remise en état est décisive puisque, 25 ans après, on retrouve la machine en service (d'autres révisions, plus limitées, ont eu lieu entre temps).

En Côtes d'Armor

Il existe deux lignes du réseau ferroviaire breton bien particulières: Guingamp-Carhaix

d'une part et Paimpol-Pontrieux d'autre part, dont l'exploitation relève du groupe privé CFTA, en sous-traitance de la SNCF. La voie et les bâtiments appartiennent à Réseau Ferré de France, le matériel à CFTA. Le personnel est salarié par la CFTA. Et c'est sur Paimpol-Pontrieux que l'on retrouve, l'été, la 230 G louée à la SNCF. Mais non, ce n'est pas compliqué!

Les circulations ont pu se faire grâce à une poignée d'hommes déterminés qui ont su réunir les acteurs d'un partenariat CFTA, SNCF, Région Bretagne et département des Côtes d'Armor.

La CFTA choisit de ne pas accrocher n'importe quels véhicules (3) à la 230 G. Elle achète des voitures ex-alleman-

des des années 30 qu'elle remet soigneusement en état.

La formule connaît un grand succès et nous réservons nos places, naturellement, pour ce 1^{er} juillet...

Y-a-t'il un pilote ?

Autre point remarquable dans cette entreprise de valorisation du transport vapeur: les agents de conduite. La CFTA doit disposer de mécaniciens et chauffeurs durant de nombreuses semaines consécutives: elle les fait former et dispose désormais de trois équipes de deux. Pas banal!

Cet été, la 230 G en grande forme nous fera découvrir, sans chercher à aller vite, les quelque 17 km de la vallée du Trieux. Soyez attentif: il faut

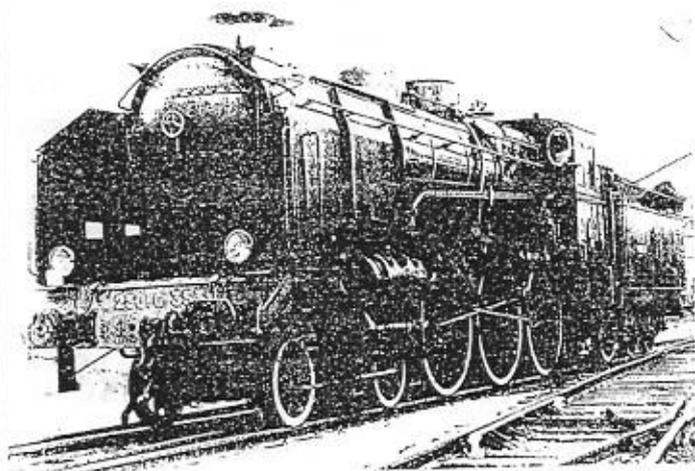
profiter des trouées dans la végétation pour découvrir le superbe cours d'eau. N'oubliez pas l'appareil photo!

Si vous ne connaissez pas bien la région, revenez sans hésiter visiter Pontrieux et ses fameux lavoirs ainsi que le parc du château de La Roche-Jagu. Vous pourrez aussi louer un gîte à Quemper-Guézennec et faire une belle randonnée le long du Leff et du Trieux. Bref, comme bien des coins de Bretagne, le canton de Pontrieux recèle un patrimoine passionnant.

J.Laval

(3) Pas de confusion s'il vous plaît: les voyageurs prennent place dans des voitures. Une habitude tenace (à la mode anglo-saxonne) ne connaît que le mot wagon. Ce dernier est réservé à tout ce qu'on veut sauf les humains. Qu'on se le dise...

La 230 G 353



(ancien numéro: 4 353)

Caractéristiques principales

> Construite en 1922 par la "Société de Construction des Batignolles".

> Elle a été affectée aux dépôts de: Brives, Limoges, St Sulpice Laurière, Montluçon, Tours St Pierre, Vierzon, Noisy-le-Sec. Elle est actuellement attachée au dépôt de Paris-La Villette.

> vitesse maxi 100 km/h
puissance 1000 ch (l'effort au crochet serait plus parlant...)
Ø des roues motrices: 1,76 m
disposition 2-3-0 (Ten Wheel)

> chaudière acier
timbre 13 bar: volume d'eau: 5, 5 m³; de vapeur: 2, 8 m³;
total chaudière: 8, 3m³

> masses loco:
à vide: 62, 4 t
en ordre de marche: 67, 8 t

> tender "17.D.116":
masse en ordre de marche:
39, 5 tonnes.
capacités: eau 17 m³
combustible 6 t.

> la machine a connu quelques aventures; parmi elles:

*En 1930, une "prise en écharpe" provoque de petits dégâts...

*En 1943, l'occupant étant à la collecte des métaux cuivreux, toutes les pièces en bronze ou en laiton sont remplacées, dans la mesure du possible, par de la fonte ou de l'acier.

*En février 1944, un sabotage par explosif au dépôt de Brives immobilise la machine quelques mois... Opération réussie!

*Grande innovation... en 1949 seulement, on installe un siège pour le mécanicien et un pour le chauffeur.

> depuis 1973, année de son affectation en service spécial, la

230 G n'en finit pas de cracher ses panaches de fumée et de vapeur.

*Elle a "fait" de nombreux trains sur commande (de 7 à 10 par an en moyenne).

*Elle a prêté -et prête encore- sa silhouette à de très nombreux films et émissions de télévision.

-En ligne, bien entendu, survolée par un hélicoptère filmeur au dessus de la tête.

-En statique (surtout) mais avec force jets vaporeux et coups de sifflet appuyés. Cela se passe notamment sur la voie "Alsace" de la gare de l'Est, à Paris (voie dédiée à cette fonction. Les structures rivées de la marquise y sont soigneusement préservées...)



A Chantilly, lors du baptême d'un TGV. Photo A. Dehut

Morbihan: Les petites Randos de l'après-midi

Gratuites; ouvertes à tous,
Approche en voitures,
Pas d'inscription.



2001	Destination globale	Rendez-vous initial	Départ rando	Organisation et observations
Dimanche 28 janvier	Ile aux Moines	Port Blanc Larmor Baden Bateau de 14 h	À l'arrivée du bateau Env 8 km	Serge Hillion et Jean-Claude Caudan. Au bateau, chacun prend son billet (pas de collectif). "l'île aux rares chemins côtiers..."
Dimanche 25 février	St Armel-Le Hézo	Eglise de St Armel	Eglise de St Armel 14h	Annick et Guillaume Groleau 02 97 63 46 70. Sortir de la "4 voies" au panneau "Presqu'île de Rhuys, Sarzeau" (D 780). A env. 8 km, tourner à droite à St Armel.
Dimanche 25 mars	Plouhamel	Centre bourg Chapelle des fleurs	de la chapelle 14h Env 10 km	François Goac 02 97 36 77 14, Maurice Robic. Pierre Morice, 02 97 56 80 43. Accompagnement: spécialiste de la botanique.

→ Samedi 17 mars, journée nationale des Paralysés de France (voir en p. 10). Suivre la presse pour les infos; APF, contact pays de Vannes pour cette journée: 02 97 69 08 43.

→ La petite rando initialement prévue le 29 avril est annulée en raison de la proximité de la "grande sortie" du 6 mai.

Participez, autant que possible, aux activités des associations **amies des ACR**. Elles aussi ont pour objectif la protection de notre patrimoine, de notre environnement et la pratique des belles randos; citons: Den Dour Douar (Quéven), Tarz Héol (Plœmeur), Mès et Vilaine (Pérestin), La Vigie (La Trinité/Mer), Les Amis de Carnac, Les Paludiers (Assérac), AVF Moëlan, Les Marcheurs de Pen-Ar-Bed (St Renan),

Les Chemins d'Antan du Pays de Nostang (riv. du D'Étel), ADN (Ste Hélène), Le Pays du Roi Morvan et Guidel-rando (rando 20 mai), l'UMIVEM-Patrimoine et Paysage, Bretagne Vivante (SEPNB), nos amis de Logonna, de Penvenan. Notre association est adhérente des Offices de Tourisme. Celui de VANNES organise de très belles randos accompagnées "A la découverte du Patrimoine". A Brec'h, une belle rando peut se terminer à l'Ecomusée de St Dégan.

FINISTÈRE: PROJETS DE SORTIES 2001

LES AMIS DES CHEMINS DE RONDE Association loi 1901

Connaissance et Protection du littoral par le biais de la promenade côtière
Des modifications indépendantes de notre volonté peuvent survenir dans le programme, en cours d'année.

1 Sortie non située.
Nous apporterons notre soutien aux Amis du Cadre de Vie de Lopérhet dans la réussite d'une fête actuellement à l'état de projet.

ACR 29: Vie de l'association

Monique LANNESVAL, après six années de secrétariat et responsable des randonnées dans notre association, a souhaité se retirer de ces fonctions. Nous regretterons son sourire et sa disponibilité et nous la remercions pour tout le travail accompli. Nous recherchons sur QUIMPER une nouvelle secrétaire qui accepterait de faire le lien entre les adhérents et les institutions.

Nous accueillons avec plaisir la candidature de Marie-Claude Ménétrier qui va participer au secrétariat sur Moëlan.

La Présidente, Georgia FLORIET

Photo de la page 12:
c'est au Dellec, sur Le GR 34, à Plouzané. Nous le verrons d'en face, de la Pointe des Espagnols, le 30 septembre.

5 Dimanche 29 juillet

"LE BOUT DE LA TERRE"

Presqu'île Saint Laurent, presqu'île du Vivier, Rocher du Crapaud, autant de noms évocateurs de la région de Porspoder.

Inscription pour les Amis du Finistère selon les modalités ci-dessous. Pour les Amis du Morbihan, (Pays de Lorient, d'Auray, de Vannes), adresser les chèques à ACR 29, 6, rue de la Vallée - MOËLAN / MER 02 98 71 10 56. Un car sera mis en service au départ de Vannes.

Sorties ACR 29: Comment s'inscrire

La place n'est acquise qu'après paiement.

A-Région de Quimper:

Renseignements: ACR 29, 7, ch. des Eglantines QUIMPER 02 98 95 37 81
Inscription; paiement: Office du Tourisme de QUIMPER 02 98 53 04 05

B- Régions de Concarneau, Moëlan, Quimperlé etc...

Renseignements au siège à Moëlan: 02 98 71 10 56
Inscription; paiement: par courrier
-soit au siège ACR 29, 6, rue de la Vallée 29350 MOËLAN SUR MER
-soit chez Mme PINAUD, 5, av de la Cascade Les Rhododendrons
29900 CONCARNEAU

MORBIHAN: PROJETS DE SORTIES 2001

LES AMIS DES CHEMINS DE RONDE Association loi 1901

Connaissance et Protection du littoral par le biais de la promenade côtière

Des modifications indépendantes de notre volonté peuvent survenir dans le programme, en cours d'année.

2 Dimanche 6 mai: Presqu'île de Rhuys

Nous découvrirons cette aimable région en compagnie de Jo-sette et Armelle, nos guides locaux.

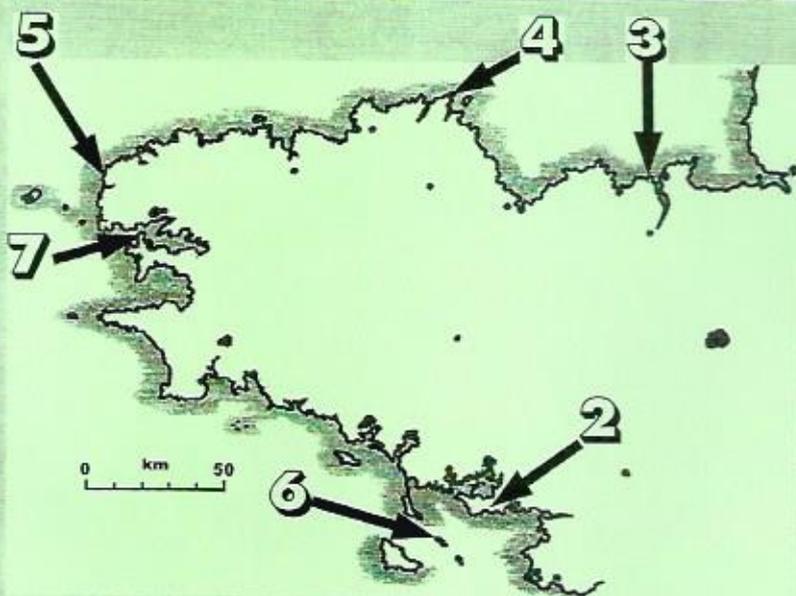
Nous verrons **Saint-Gildas-de-Rhuys** (une célèbre abbaye-hermitage de St Gildas, une côte accidentée), la rivière de **Pénerf** avec la découverte d'une production ostréicole exceptionnelle et la Pointe de **Penvins** sur son assise dunaire. Enfin, nous saluerons le château de **Suscinio**, résidence d'été des Ducs de Bretagne. Il est en cours de restauration et sa visite sera possible après la marche. Parcours de rando: env 12 km fractionnable.

3 Dimanche 3 juin: Côte d'Emeraude, Dinard

Embarquement à **Saint-Malo**. Une belle excursion maritime devant le Cap Fréhel, la Pointe de Saint Cast, l'île Cézembre.

Randonnée de 10 km l'après-midi à **Dinard** où plages et pointes se succèdent: de La Vicomté, du Moulinet, de la Malouine, du Décollé etc... Nous ne manquerons pas l'image des villas classées, témoins d'une autre époque.

En soirée, sur un **bord de la Rance**, saucisses grillées.



4 Dimanche 1^{er} juillet:

la vallée du Trieux; Le sillon du Talbert

Les bords du Trieux: nous partons de **Pontrioux** pour rejoindre **Paimpol** en suivant les rives de cette magnifique "rivière", grâce à un dernier train à vapeur. On lira, en pages 22 et 23, quelques informations sur ce mode de transport aujourd'hui rangé dans les curiosités.

L'après-midi, nous marcherons sur les bords du **Jaudy** (riv. de Tréguier). De remarquables points de vue s'alignent jusqu'au **sillon du Talbert** (commune de **Pleubian**). Cette bande de galets, une avancée de 3 km en mer, est classée "site protégé". On y découvre l'île de Bréhat entourée de redoutables "cailloux".

Randonnée d'un quinzaine de km, que l'on peut réduire à son gré.

6 Dimanche 2 septembre: Ile d'Houat

Île de **Parchipel du Ponant**, longue de 5km et large de 1300 mètres, elle se situe à environ 15 km des côtes du Morbihan. Houat est un plateau de granit agrémenté de nombreuses criques garnies de sable blanc. Le bourg est constitué de coquettes maisons de pêcheurs et son ambiance très calme fait de Houat un petit paradis à préserver.

Marcheurs qui ne souhaitez pas accomplir la totalité de la rando, sachez que chacune de ces sorties comporte un programme allégé en km mais avec les mêmes buts de découverte et protection du littoral.

7 Dimanche 30 septembre:

La Pointe des Espagnols.

Randonnée en **Presqu'île de Crozon**: la Pointe des Espagnols, vigie du goulet de Brest. Nous inaugurons un nouveau parcours serpentant autour d'ouvrages militaires d'époques différentes. C'est un authentique "chemin de ronde", en cours de réalisation par la commune de **Roscanvel**. Bravo, monsieur le Maire ! Une petite réserve: le chemin pourra-t-il être prêt ?

Assemblées générales 2001:

Finistère: dimanche 30 sept à Roscanvel
Morbihan: samedi 1^{er} décembre à Vannes

ACR

Le littoral: j'y marche, j'y veille...

Les estuaires: partie du littoral ?



Ph M.-A. Echeval 1994

La Vilaine vue de Pénestin

Les Amis des Chemins de Ronde

Le Lomer - 56760 PENESTIN